

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT Année 2008

Le présent projet s'inscrit dans la continuité des projets de développement définis depuis 2001

2008 Le Cyclotourisme « sport-santé »

1 - LE DEVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

- Favoriser l'adhésion des non-licenciés :
 - Présenter notre fédération en expliquant l'éthique de notre mouvement

« Le cyclotourisme c'est mieux dans un club de la F.F.C.T. »

- Etre accueillant et convivial pour la diversité des pratiques sur la route, en V.T.T. et en V.T.C.
- Etre en mesure d'accueillir et de prendre en compte les attentes des familles, des féminines, des jeunes et des nouveaux pratiquants
 - Prévoir l'encadrement pour les sorties dans les clubs.
 - Etre conscient que notre mouvement s'adresse également à ces populations.
- Informer et accompagner les clubs et notamment ceux récemment affiliés.

2 – LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE

- Fidéliser les licenciés aux organisations départementales qu'elles soient sur route ou en V.T.T.
 - Valoriser le challenge départemental créé en 2002 et basé sur l'assiduité à la participation aux randonnées et sur des activités traditionnelles du cyclotourisme.
 - Présence au minimum d'un membre du bureau du CODEP à chaque manifestation organisée par un club.
- Sensibiliser les clubs aux manifestations organisées en 2008 par le CODEP :
 - Journée d'ouverture à Reignac (16 mars 2008)
 - Bienvenue à la Ferme avec la Chambre d'Agriculture (4 zones dans le département) les 6 et 7 avril
 - Journée des brevets (20 avril)
 - Clôture de la saison et journée des féminines à CREON (5 octobre).
- Regroupement des clubs du département pendant la semaine fédérale de SAUMUR.

Une réunion conviviale sera organisée un soir en milieu de semaine.

- **Remettre en valeur la richesse des randonnées permanentes .**
 - Réactualisation de la plaquette de présentation de ces randonnées
 - Finaliser la création d'une nouvelle randonnée permanente dans le Parc Régional des Landes et de Gascogne et en Entre-Deux-Mers et une randonnée proposée par l'E.S.BRUGES
- **Développer les cyclodécouvertes .**
 - Organiser ce type de manifestation au profit des licenciés et des non-licenciés
- **Mettre sur pied l'organisation de la Concentration Nationale de Cyclotourisme de 2009 à Montagne et Saint-Emilion**
- **En liaison avec le club de la Cocarde de Saint-Laurent promouvoir l'organisation à label fédéral la vélo-verte V.T.T. « La Saint-Laurentaise»**

3 – LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES de moins de 25 ans

- **Poursuivre les organisations spécifiques pour les jeunes.**
 - Favoriser les rencontres des 3 écoles cyclos
 - Apporter un soutien financier aux écoles de cyclotourisme pour leur participation à une manifestation Nationale (Week-end des jeunes de la Ligue, Critériums Nationaux, Trait d'union...)
- **Accorder une participation financière de 10 euros par licence à toute première affiliation.**
- **Développer la pratique du V.T.T pour attirer les jeunes**
 - créer le challenge des écoles cyclos basé sur l'assiduité aux randonnées V.T.T. et aux organisations départementales.

4 –LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA FORMATION

- **Valoriser et reconnaître le bénévolat et le « professionnalisme » des dirigeants**
 - développer les actions de formation et s'assurer de la mise à jour de la documentation.
 - Mettre sur pied la journée des dirigeants pour dispenser comme unité de valeur, une partie du programme « Dirigeants » du plan de formation de la Fédération.
- **Encourager les clubs à former des éducateurs soit au sein de la F.F.C.T. pour les formations spécifiques soit par l'intermédiaire du C.D.O.S. pour les formations générales de dirigeants.**
- **Prise en compte de 50 % des frais d'inscription des stages de formation organisés par la Fédération.** Ces frais sont remboursés au club.
- **Inciter les féminines et les jeunes à s'investir dans les équipes dirigeantes.**

5 – LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SECURITE

- **Se positionner en force de proposition auprès des organismes publics traitant des aménagements cyclables. (D.D.E, Conseil Général, CUB) pour la présentation de cette charte cyclable**
 - Profiter des contacts établis avec le Conseil Général pour pérenniser les relations
 - Signaler toute anomalie dans la réalisation des ouvrages par fiche formatée accompagnée si possible de photos.
 - Repérer les endroits où la circulation des deux roues est dangereuse.

- Prôner le partage de la route avec les autres usagers.
- Adresser le Calendrier 2008 à la Préfecture
- **Compléter par une action de même type auprès des responsables locaux**
 - Mairies des grandes villes (et services techniques) entre autres
 - Conseillers généraux
- **Maintenir les relations avec les autres associations de pratiquants du vélo**
 - Coordonner les actions préventives et correctives sur les aménagements routiers avec l'AF3V et Vélo-Cité.
- **Participer à des actions extérieures de sécurité**
 - Inciter localement les dirigeants à siéger aux diverses commissions concernant la sécurité routière, les transports et les déplacements routiers.
- **Organisations par secteurs géographiques de la formation des délégués sécurité clubs**
 - Mise à jour des recueils sécurité
 - Leur fournir tous les renseignements et toutes les publications leur permettant d'être efficace
 - Poursuivre les journées de formation de ces délégués
- **Se démarquer totalement des pratiquants « sauvages » bafouant les règles du code de la route, les règles de savoir-vivre et offrant une piètre image de la pratique de la bicyclette.**
- **Poursuivre l'action sur le comportement des cyclotouristes**
 - Rappeler l'intérêt du respect du Code de la Route
 - Encourager vivement le port du casque
 - Faire que chacun soit en permanence attentif aux autres
- **Inciter les cyclotouristes à passer un contrôle médical**

6 – LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

- **Développer l'action de la commission « communication - relations extérieures ».**
 - Faire vivre le site Internet du CODEP 33
- **Stand de présentation du CODEP .**
 - Un nouveau stand a été conçu par la commission communication (livré en septembre 2007).
- **A l'extérieur « se faire connaître et se faire reconnaître »**
 - Maintenir les relations avec les organismes institutionnels du monde sportif : le Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S) et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.D.J.S). Répondre à toutes leurs sollicitations et à leurs invitations
 - Etre présent dans les instances où l'on parle de la pratique de la bicyclette
 - Développer une stratégie de communication vers le non-licenciés lors de Forums associatifs, de salons
- **Constituer des kits de communication destinés aux clubs : banderoles, fléchages....**
 - Ces kits seraient à utiliser lors des manifestations organisées par les clubs. Un kit à mettre par zone.
- **Adhérer et développer le projet fédéral « tourisme à vélo »**

Ce projet initié en 2005 par la F.F.C.T. doit être développé. Pour cela, poursuivre les relations avec le Comité Départemental du Tourisme, le Parc Régional et départemental des Landes de Gascogne, les offices de tourisme des pays girondins.

Pour poursuivre sur cette dynamique, les clubs sont invités à prendre le relais pour des contacts auprès des offices de tourisme. Se rapprocher également d'autres organismes gérant le développement du tourisme et les événements du vélo : les communautés de commune.....

▪ **Se lancer dans la réalisation des cycloguides pour la Gironde**

Prendre contact avec l'I.G.N. et le Conseil Général pour recueillir leurs appuis. S'appuyer sur les clubs pour les circuits.

▪ **Répondre favorablement aux sollicitations pour l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées.**

- Apporter son concours et son conseil à l'encadrement d'organisations au profit des handicapés
- Participer aux manifestations organisées par les structures gérant les associations (Téléthon,...)

▪ **Participer activement en liaison avec la Ligue au salon CONFOREXPO**

**Le Secrétaire général
Gilles LAVANDIER**

**Le Président
Christian LAGARDE**

